

DELIBERATION N°2024/15

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FREJEVILLE

Nombre de membres afférents
Au Conseil municipal : 15
En exercice : 15
Présents :

SEANCE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

Présents : José NUNES, Maire, M. Christophe MAURIES, premier adjoint, Mme Marie-Florence FARAL, deuxième adjointe, M. Didier MAHOUX, troisième adjoint, M. Jean-Bernard CEBE, quatrième adjointe, M. Thierry CAUSSE, M. Nicolas CAUSSE, M. Pierre MONTENEGRO, M. Thierry ZANARDO, Mme Laura GANSEMAN, M. Mathieu LAFON, Mme Catherine AURIOL, Mme Hélène VA, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Julien AMALRIC, conseiller municipal à M. Christophe MAURIES, 2^{ème} adjoint.

Excusée sans pouvoir : Mme Sabine GORSSE, conseillère municipale.

Date de la convocation : 25/03/2024

Date d'affichage : 25/03/2024

Mme Marie-Florence FARAL est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Don de M. Patrick DUBOIS à la commune et vote des subventions aux associations.

Monsieur le Maire informe les conseillers d'un don par virement bancaire de neuf mille euros à la commune au profit de six associations et des œuvres sociales par Monsieur Patrick DUBOIS. Ce montant a été encaissé en recettes de fonctionnement sur le Budget Primitif communal 2024 au compte 756. M. Dubois n'ayant pas donné d'instructions de reversement cette année, les sommes seront réparties à l'identique de celles de l'année passée :

- 200 € aux œuvres sociales de Fréjeville
- 1 300 € au Comité des Fêtes de Fréjeville (compte 65748)
- 1 500 € à la Société de Chasse de Fréjeville (compte 65748)
- 1 500 € à l'Association Sportive de Fréjeville (compte 65748).
- 1 500 € à l'Association « Mémoire et Patrimoine » (compte 65748)
- 1 500 € à l'Association « Souvenir, Reconnaissance et Liberté » (compte 65748)
- 1 500 € à l'Association des Parents d'Elèves du RPI Castres-Carbes-Fréjeville (compte 65748).

DELIBERATION N°2024/15

Subventions de Fonctionnement aux associations (Compte 65748)	<u>5 800 €</u>
Aides familiales en milieu rural	<u>500 €</u>
U.S.E.P. (Association R.P.I.)	<u>0 €</u>
Comité des Fêtes de Fréjeville	<u>1500 €</u>
Société de Chasse de Fréjeville	<u>350 €</u>
Association Sportive et Culturelle de Fréjeville	<u>350 €</u>
Souvenir Reconnaissance et Liberté	<u>350 €</u>
FNACA du Canton de Vielmur	<u>100 €</u>
VW DREAM	<u>0 €</u>
Association des Parents d'Elèves du RPI « les Farguettes-Carbes-Fréjeville	<u>100 €</u>
Association Mémoire et Patrimoine de Fréjeville	<u>350 €</u>
Association « Les Amis de la Bibliothèque » de Fréjeville	<u>350 €</u>
Association « Souvenir Français »	<u>100 €</u>
Association « La Crémade Football Club »	<u>300 €</u>
Association « ADN-C »	<u>500 €</u>
Association « Protégeons l'Environnement »	<u>500 €</u>
FSE (Foyer Socio-Educatif Collège René Cassin de Vielmur)	<u>100 €</u>
Association SEP	<u>350 €</u>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à la majorité :**

- d'accepter le don de M. Dubois et de le répartir au profit des différentes associations et des œuvres sociales communales citées ci-dessus,
- d'attribuer une subvention communale annuelle aux associations listées dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 5 800 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
José NUNES

La secrétaire de séance,
Marie-Florence FARAL

